



LES ÉCOLOGISTES 20^e

Vœu relatif à la mise en oeuvre d'un nouveau Pacte éducatif à Paris

Déposé par Nathalie Maquoi, Florence Herrero ainsi que l'ensemble du groupe des élu·e·s Les Écologistes 20e

La rentrée 2023 s'annonce extrêmement préoccupante. Suite aux moyens octroyés par le gouvernement, le rectorat a notifié la suppression de 155 postes d'enseignant.es en écoles maternelles et élémentaires et 182 postes d'enseignant.es en collèges et lycées, ce qui se traduit par des 178 fermetures de classes dans le premier degré, 61 fermetures de divisions en collège, des suppressions d'options et de dédoublement dans le second degré. La même ampleur de suppression de postes étant attendue pour les rentrées 2024 et 2025, il s'agit donc pour le gouvernement d'un choix politique de dégrader très fortement l'école publique à Paris.

Dans le 20e arrondissement, ce sont 16 fermetures de classes dans le premier degré et 6 fermetures de classes dans 5 collèges envisagées, accompagnées de diminutions d'heures dans les collèges et lycées. Sans compter que certains établissements ont déjà subi des fermetures l'an passé.

Ces suppressions de postes ne sont pas dues à la baisse du nombre d'enfants scolarisés à Paris. A l'échelle nationale, 1148 postes seront détruits à la rentrée prochaine. Tout comme la réforme des retraites, ce qui guide le gouvernement est la réduction des dépenses publiques. Ce choix politique explique aussi la réforme de la voie professionnelle qui permettra elle également de rendre des postes d'enseignant.es, accompagnée à Paris par la volonté de Valérie Pécresse de fermer 7 lycées professionnels, dont le lycée Charles de Gaulle situé dans le sud du 20e arrondissement.

Dans le 20e ainsi que dans sept autres arrondissements de Paris, plusieurs Jardins d'Enfants Pédagogiques situés dans les quartiers Politique de la Ville sont également menacés de fermeture. Ces structures sont un élément essentiel de prévention, d'éveil, d'accueil de la diversité dans des conditions éducatives exceptionnelles. Nous demandons que soient préservées ces structures qui représentent une richesse parisienne éducative et citoyenne particulièrement plébiscitées par les familles de toutes catégories sociales.

Avec cette logique purement comptable, le gouvernement dégrade très fortement les conditions d'enseignement, bien loin des discours affichés souhaitant réduire les inégalités scolaires et sociales entre les élèves. C'est le "en même temps" appliqué à l'éducation.

Dédoubler les grandes sections, les CP et les CE1 et REP en arguant de l'efficacité des petits effectifs et, en même temps, les augmenter partout ailleurs par les suppressions de postes. Déclarer vouloir revaloriser le métier d'enseignant-e pour répondre à la crise des vocations et, en même temps, ne créer aucun poste de remplaçant-e, ce qui a pour conséquence de faire perdre de trop nombreuses heures d'enseignement aux élèves et empêcher les enseignant.es de se former. Reconnaître l'impact de la mixité sociale à l'école et, en même temps, dégrader tellement l'image de l'école publique que cela conduit à des mécanismes d'évitement par le recours au privé sous contrat ou hors contrat. Supprimer des postes de manière massive et, en même temps, annoncer des écoles thématiques à Paris et des Académies en croyant naïvement que cela rendra l'école attractive.

A l'opposé de cette vision politique qui considère l'éducation comme une dépense qu'il faut réduire, les élu-es écologistes proposent d'investir dans un nouveau Pacte éducatif à Paris.

Nous proposons de prendre soin de la génération encore très affectée par les conséquences de la crise Covid, qui a perdu des heures de cours, du lien, un rapport régulier à l'école, grâce à des effectifs réduits qui permettent un suivi plus individuel des élèves, d'intégrer plus de soutien scolaire, de développer des projets culturels, artistiques, sportifs et éco-citoyens.

Nous proposons, à l'heure du dérèglement climatique, de transformer le bâti scolaire. Les conditions d'accueil lors de vagues de froid ou de chaleur sont un frein à l'apprentissage dans des salles mal isolées. De même, un ensemble d'écoles parisiennes ne sont pas encore accessibles à tous les élèves et à tous les personnels. Lors du vote du budget 2023, nous avons d'ailleurs obtenu 30 millions d'euros pour la rénovation des bâtiments municipaux et en particulier les écoles des quartiers populaires. Lors des débats sur le plan d'accélération des investissements de la mandature, nous portons l'idée d'une enveloppe à disposition des mairies d'arrondissement pour réparer les écoles.

Nous proposons de mobiliser les acteurs culturels, artistiques et sportifs, les associations d'éducation populaire pour améliorer le périscolaire, indispensable à une école de qualité, aux conditions de bien-être des élèves.

Enfin, il est urgent d'attirer l'attention sur la situation de l'accès fortement compromis des élèves handicapé-e-s à l'école et de tenir compte des préconisations de la Défenseure des droits :

- Mieux former l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale sur l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Garantir des aménagements effectifs de la scolarité, adaptés aux besoins de chaque élève ;
- De mettre en place des outils statistiques permettant d'appréhender finement les modalités et le temps de scolarisation effectif des élèves en situation de handicap, le temps de présence des AESH, les modalités d'accompagnement mises en place, etc. ;
- De mettre en place des temps de formation communs entre les enseignants et les professionnels du secteur médico-social ;

- Favoriser l'implication de l'Etat dans le recrutement des accompagnants sur le temps périscolaire, afin de garantir la continuité de l'accompagnement de l'enfant dans sa globalité.

Ainsi, sur proposition de Nathalie Maquoi, Florence Herrero et l'ensemble du groupe Les Ecologistes 20e, le Conseil d'arrondissement émet le vœu :

- **Interpelle la Première Ministre sur les moyens alloués à l'école publique à Paris afin de renoncer aux suppressions de postes ;**
- **Interpelle Valérie Pécresse sur les conditions de rentrée dans les lycées suite à ses annonces de fermeture ;**
- **Interpelle le Ministre de l'Education nationale sur l'avenir des jardins d'enfants ;**
- **Invite l'ensemble de la communauté éducative, des familles, des Parisien·es à des États Généraux pour un nouveau Pacte éducatif parisien, pour montrer au gouvernement la détermination des Parisien.es à construire une école de qualité, inclusive et citoyenne. Ce temps pourra permettre de dessiner le futur de l'école à Paris ;**
- **Sanctuarise les bâtiments des écoles ou lycées professionnels en voie de fermeture dans le champ de l'éducation et de la jeunesse et consulte les conseils d'arrondissements sur la destination de ces bâtiments ;**
- **Engage un plan de rénovation du bâti scolaire prenant en compte les enjeux climatiques, d'accessibilité, de développement de nouvelles pratiques pédagogiques et mette en œuvre une démarche collège bioclimatique valorisant la rénovation thermique du bâti et les bonnes pratiques en matière climatique ;**
- **Dote chaque arrondissement d'une enveloppe supplémentaire proportionnelle à son nombre d'établissements scolaires et d'élèves issus des classes populaires pour prendre soin du bâti et facilite le recours à des artisans et des entreprises locales pour que les travaux d'amélioration et d'entretien soient réalisés rapidement, en tenant compte des impératifs environnementaux et climatiques ;**
- **Accélère la mise en place de rues aux écoles, en priorité dans les quartiers populaires.**

